

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1811/SG/FIN autorisant M.Yacin Mohamed à acquérir un immeuble, sis à Djibouti, quartier n° 5 (T.F. 694).

n° 69-1811/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
22 décembre 1969

Numéro JO
n° 1 du 10/01/1970

Date du numéro
10 janvier 1970

TEXTE INTÉGRAL

M. Yacin Mohamed est autorisé à acquérir un immeuble, sis à Djibouti, quartier n° 5 (n° 16), faisant partie d'un terrain plus vaste immatriculé au livre foncier du Territoire sous le n° 694 au nom de la Société Immobilière de Djibouti et du Territoire Français des Afars et des Issas.